

TRIMESTRIEL • JANVIER - FÉVRIER - MARS 2012 • N° 25 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Que sera 2012 pour le patrimoine wallon ...

2012 devrait voir se concrétiser plusieurs grands projets wallons dans le secteur du patrimoine, et ce premier numéro de notre trimestriel est l'occasion d'en évoquer quelques-uns.

En matière de **patrimoine mondial**, cette année devrait aboutir à l'adoption de plusieurs plans de gestion pour les sites wallons cet été et peut-être à l'ajout sur la liste du patrimoine mondial d'un autre site, en l'occurrence quatre anciens charbonnages. La liste du **patrimoine exceptionnel** de Wallonie, elle, fera l'objet de sa révision triennale. Autre liste, celle des **monuments épaulés par l'IPW** en raison de diverses menaces : elle fera elle aussi l'objet d'une actualisation cette année.

Au printemps, commencera sur le terrain le placement de plaquettes permettant l'**identification des monuments classés** en Wallonie via smartphone, c'est-à-dire le remplacement de l'écusson bleu et blanc « patrimoine protégé » par une nouvelle plaque comprenant à la fois le bouclier actuel ainsi que trois modes de connexion vers une plateforme informatique accessible aux téléphones intelligents (url à encoder, code QR à scanner ou puce NFC à détecter). L'utilisateur pourra ainsi découvrir sur son écran une courte notice, disponible en quatre langues et lui présentant le monument identifié. Les 250 premières plaques devraient être apposées dès avril en commençant par le patrimoine exceptionnel, les « Églises ouvertes », les Maisons du Peuple ainsi que les bâtiments classés des entités de Jodoigne et de Lessines.

En collaboration avec la Sofico, des outils de promotion du patrimoine wallon classé devraient être installés dans le second semestre de l'année dans certaines **aires autoroutières** récemment modernisées, en étendant progressivement la démarche à toutes celles-ci au fur et à mesure de leur modernisation.

En matière de **publications**, l'Institut du Patrimoine wallon assurera désormais, et cela dès la prochaine Foire du Livre en mars, la diffusion des collections publiées par le service du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Belle synergie concrète dans l'esprit du temps et belle reconnaissance du dynamisme de la cellule publications de l'IPW : 2011, qui était la première année où l'IPW était son

propre diffuseur, à été une année record en termes de ventes de publications, avec 17.302 ouvrages vendus et 112.101 euros de recettes, meilleurs chiffres depuis la reprise des publications par l'IPW en 2005 !

La valorisation des **monuments appartenant à la Région** va se poursuivre sur quatre sites. D'ici juin, la restauration des toitures des bureaux de l'ancien charbonnage du Bois-du-Luc devrait s'achever. Le même mois, le chantier du futur « Centre de la Céramique » autour des anciens fours-bouteilles classés de Boch-Keramisk devrait être entamé. En août, ce sera le démarrage du chantier du moulin, des abords et du nouveau parcours de visite à Villers-la-Ville. À la rentrée de septembre enfin, au plus tard, de nouveaux supports de visites (iPad) et de nouveaux espaces d'expositions seront opérationnels à l'**Archéoforum de Liège**. C'est l'occasion de souligner que l'Archéoforum, malgré les événements du 13 décembre et leurs suites sur place, a fort bien réussi son année 2011, en atteignant presque les chiffres de fréquentation de 2006 : avec près de 20.000 visiteurs dont près de 15.000 payants, cette année a été la meilleure depuis cinq ans.

De l'autre côté de la Wallonie, 2012 sera l'occasion d'une mise en valeur exceptionnelle du patrimoine louviérois dans le cadre des activités de **La Louvière Métropole Culture** : l'offre patrimoniale est bien présente dans le programme autour de certains pôles exceptionnels comme le canal historique du Centre, ses ascenseurs hydrauliques et ses nombreux ouvrages d'art, le site minier du Bois-du-Luc, le musée de Mariemont, etc., mais aussi une série de bâtiments à vocation publique ou privée et de nombreux monuments dus à des artistes d'hier et d'aujourd'hui.

L'année qui s'ouvre verra aussi l'achèvement de plusieurs **grands chantiers** de longue haleine : la fin de la restauration de l'hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines au printemps (après dix années de travaux), du château de Jamoigne à Chiny en juin, de l'ancien hôtel Bourbon à Spa en août, de l'opéra de Liège, et avant tout cela, de la tour d'Izier à Durbuy. Autant de monuments hier menacés et définitivement sauvés.

Qui dit chantiers de restauration, dit entreprises qualifiées et artisans de talent. À cet égard, la nouvelle année vient déjà de voir,



Acte de création de la Fédération européenne des Métiers du patrimoine bâti. Photo G. Focant © SPW

le 12 janvier, la création d'une **Fédération européenne des Métiers du patrimoine bâti**. Celle-ci s'inscrit dans la continuité des initiatives antérieures du Conseil de l'Europe visant à favoriser la transmission des progrès du savoir-faire. Mise en place par huit centres de sept pays différents déjà, cette association a été créée à l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon et de l'École d'Avignon, la réunion de création se déroulant à la **Paix-Dieu à Amay**.

C'est aussi l'occasion de souligner le formidable essor du Centre ces dernières années. Depuis 2000, première année complète, le nombre de stages dispensés chaque année était passé de 28 en 2000 à 30 en 2006, le nombre de stagiaires de 157 en 2000 à 236 en 2006, et le nombre d'heures de formation dispensées de 5.076 en 2000 à 8.912 en 2006. Les résultats ont explosé d'année en année depuis cette date et le changement de direction, puisque le Centre a atteint en 2011 les chiffres records de 61 stages organisés (dont la moitié prévus au programme et l'autre moitié conçus sur mesure pour des communes notamment) ; il a accueilli 530 stagiaires et il a frôlé les 25.000 heures de formation (24.936 exactement) : pour les trois paramètres, plus du double d'il y a cinq ans.

Ce n'est donc pas un hasard si le **nouveau Ministre du Patrimoine**, Carlo Di Antonio, avait choisi de faire sa première visite en tant que tel à la Paix-Dieu à l'occasion de la création de cette nouvelle Fédération européenne. Depuis, le Ministre a déjà dit (dans *Le Vif*) son intérêt pour les métiers du patrimoine. Ce changement de responsable aux commandes de la politique wallonne du patrimoine, à mi-législature régionale, est évidemment une des innovations majeures de ce début d'année 2012. Tenu par des délais de parution qui ne permettraient pas de le faire cette fois-ci, notre trimestriel devrait pouvoir être en mesure de publier lui aussi une interview de notre nouveau Ministre dans la prochaine édition.

En mars 2012 à Lessines, un joyau architectural restauré au programme des « week-ends du patrimoine »

Comme cela a été le cas à huit reprises en 2010 et 2011, le public aura de nouveau la possibilité de découvrir en 2012, ponctuellement et gratuitement, durant un week-end ou une journée, un monument phare à l'occasion de l'achèvement d'une restauration. Le patrimoine alentour

bénéficiera également d'une mise en valeur au travers de l'organisation de balades libres ou guidées. Initiateur de ces événements, l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) se réjouit de compter sur la collaboration des acteurs locaux et de coordonner les outils existants ou mis en

place à ces occasions. Le premier rendez-vous de ces « week-ends du patrimoine » de l'année 2012 est fixé à l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines les 21 et 22 avril prochains, autorisant l'accès gratuit, libre ou guidé, à cet ensemble aussi vénérable que prestigieux...

L'hôpital Notre-Dame à la Rose



L'ancienne pharmacie de l'hôpital © IPW

En 1242, Alix de Rosoît, veuve d'Arnould IV d'Audenarde, seigneur de Lessines et grand bailli de Flandre, fonde l'hôpital Notre-Dame à la Rose. L'institution bénéficie rapidement de nombreux privilèges et d'importantes donations. Elle fonctionne comme lieu d'accueil et de soins durant plus de sept siècles, jusqu'en 1980. Cette longévité s'explique d'abord par la présence ininterrompue de religieuses augustines qui parviennent à se maintenir dans les lieux, même après la Révolution française, et par la qualité structurelle du site. En effet, si les bâtiments ont été reconstruits entre le XVI^e et le XVIII^e siècles, ils forment un harmonieux quadrilatère autour du

cloître et de son jardin intérieur. Tout un ensemble articulé est ainsi traversé par la Dendre et comporte un bâtiment principal à vocation conventuelle et hospitalière à la fois, une ferme – en activité jusqu'en 1990 –, des jardins, une glacière et un cimetière. En ce sens, l'hôpital Notre-Dame à la Rose constitue l'un des derniers exemples de site hospitalier autarcique, tel que l'Ancien Régime les concevait.

Patrimoine exceptionnel de Wallonie pouvant rivaliser avec les anciens hospices de Beaune ou l'ancien hôpital Saint-Jean de Bruges, l'ensemble bénéficie d'un état de préservation remarquable.

Les bâtiments conservent encore quasiment tout leur contenu mobilier. Depuis une vingtaine d'années est proposée aux visiteurs une évocation de l'évolution des structures médicales et sociales à travers les aménagements hospitaliers et grâce aux collections médicales et pharmaceutiques (ancienne pharmacie, par exemple).

Cette nouvelle vocation du site et sa fréquentation croissante furent déterminantes dans son sauvetage. De nombreuses phases de travaux marquèrent les années 1990. En 2001, un nouveau dossier de restauration de l'hôpital fut sélectionné par les autorités wallonnes et européennes dans le cadre des crédits de l'Objectif 1 Hainaut. Il aboutit à la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire d'auteurs de projet. D'importants travaux ont repris en août 2001.

Depuis 2006, un circuit de visite redessiné est proposé aux visiteurs au long d'une vingtaine de salles. Il aborde trois thématiques majeures : l'architecture, la vie conventuelle et l'histoire de la pharmacie et de la médecine. Pour la ferme, le projet, subventionné par des fonds européens, la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles, se veut à la fois touristique et culturel (espaces d'expositions temporaires, salle de spectacle, etc.).

Pour plus de précision concernant les horaires et animations, consultez dès le début du mois d'avril le site internet de l'IPW : www.institutdupatrimoine.be.

La 23^e édition des Prix du mécénat culturel

Depuis 1989, les Caius, décernés sous l'égide de l'asbl Prométhéa, mettent à l'honneur les entreprises qui s'illustrent par leur créativité, leur dynamisme et leur contribution dans le développement culturel et patrimonial de Belgique.

La 23^e remise des Prix du mécénat culturel s'est tenue le 21 novembre 2011 au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, en présence d'un jury présidé par Peter de Caluwe, directeur de la Monnaie.

Le Prix Caius du Patrimoine en Région wallonne a été décerné à l'entreprise

Colen s.a., partenaire de la restauration du château des Italiens à Clabecq, monument classé inscrit sur la liste des biens confiés à l'IPW en 2001.

Les autres lauréats :

- **Prix Caius du Patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale** : Tein Telecom pour son soutien à la restauration du *Vase des Bacchantales* à Schaerbeek
- **Prix Caius Culture Petite et Moyenne Entreprise** : Kesar pour son soutien au Service éducatif du Wiels à Bruxelles

- **Prix Caius Culture Grande Entreprise** : La Banque nationale de Belgique, partenaire structurel du Muséum des Sciences naturelles
- **Prix du public** : Belgacom s.a. pour sa collection d'art contemporain en entreprise, Belgacom Art
- **Caius d'honneur** : Prométhéa a profité de cette 23^e édition des Caius pour remettre un Caius d'honneur à la Loterie nationale pour sa politique de mécénat exemplaire dans le domaine des arts et du patrimoine de même qu'en faveur de projets sociaux et éducatifs.

Le siège de l'UNESCO accueillait cet automne la 17^e Assemblée générale de l'ICOMOS

La 17^e Assemblée générale de l'ICOMOS s'est déroulée du 27 novembre au 3 décembre 2011 à la Maison de l'UNESCO, à Paris. Parallèlement à l'assemblée proprement dite, un symposium scientifique regroupant plus de 200 interventions avait lieu du 28 novembre au 1^{er} décembre autour du thème « Le patrimoine, moteur de développement », scindé en quatre thématiques spécifiques « Patrimoine et développement territorial », « Développement et retour à l'art de bâtir », « Tourisme et développement » et « Développement et économie ».

Plusieurs communications ont été prononcées à cette occasion par la délégation belge. Citons, entre autres, l'intervention de Claudine Houbart et Stéphane Dawans (ULg) au titre provocateur « Le patrimoine à l'état

gazeux. Comment le tourisme détourne notre conception de l'authenticité », celles de Françoise Lempereur (ULg), « Réflexion sur les rôles des communautés locales, du tourisme et des médiateurs externes dans la transmission des valeurs patrimoniales des paysages et espaces culturels », de Jean-Louis Luxen, ancien Secrétaire général de l'ICOMOS, sur les « Conditions de retombées économiques positives », de Christian Ost (KUL) sur les « Liens entre protection historique et économie dans la théorie des cycles longs », d'Yves Robert (ULB) qui livrait ses « Réflexions autour des interactions entre patrimoine et développement à partir de l'exemple de la patrimonialisation de l'architecture coloniale en République démocratique du Congo » ou encore celle de Koen Van Balen (KUL, accompagné d'Ona

Vileikis et Mario Santana Quintero) consacrée à « Un outil d'aide à la documentation, la gestion et la prise de décision pour les sites du patrimoine mondial, le *Silk Roads Cultural Heritage Resource Information System* (CHRIS) ».

Dans la continuité de la précédente Assemblée générale, qui avait eu lieu à Québec fin septembre et début octobre 2008, les organisateurs ont eu à cœur d'octroyer une plus large place aux jeunes évoluant dans le domaine du patrimoine. En 2008, un forum de deux jours s'était tenu en marge de l'assemblée. Des ateliers organisés sur le thème « Où se cache l'esprit du lieu ? » avaient réuni des jeunes de 25 à 40 ans. Cette année, c'est aux jeunes de moins de 30 ans que la parole était laissée dans le cadre de la soirée « Jeunes et Universités ». Une dizaine d'établissements offrant des formations dans le domaine du patrimoine et de l'architecture avaient envoyé des représentants, étudiants pour la plupart mais également chercheurs et jeunes diplômés, afin de présenter les activités et les projets de leur école.

Dans le hall Ségur du siège de l'UNESCO, les participants de l'assemblée ont donc eu l'occasion d'échanger avec les jeunes représentants de l'École de Chaillot, de l'École nationale supérieure du Paysage de Versailles, de l'Institut de recherche et d'études supérieures du Tourisme (IREST, Paris), de l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de l'Université Michel de Montaigne, de l'École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, de l'École d'Avignon, du Centre Raymond Lemaire pour la Conservation des monuments et sites, de l'Institut du Patrimoine culturel de l'Université Laval de Québec (Canada) et, bien sûr, du Centre de formation aux métiers du patrimoine « la Paix-Dieu ». Le stand de la Paix-Dieu a été très sollicité tout au long de la soirée. Nombreux sont ceux qui se sont intéressés à son importante offre de stages et de formations aux métiers du patrimoine, pour les jeunes et les moins jeunes, à son Master complémentaire en Conservation-Restauration du patrimoine immobilier mais également à ses nombreux projets internationaux.

Le stand de la Paix-Dieu à Paris © IPW



Classements et subsides récents

Propriété wallonne reconnue comme patrimoine exceptionnel, la cité du Bois-du-Luc est classée pour partie et depuis 1996 comme ensemble architectural. Ce classement a été élargi à d'autres bâtiments, a été complété d'un classement comme site de deux terrils et doté d'une zone de protection en août 2011. Cet élargissement de protection s'inscrit dans le dossier de candidature au patrimoine mondial des quatre sites miniers majeurs de Wallonie (Bois-du-Luc, le Grand-Hornu à Boussu, le Bois-du-Cazier à Charleroi et Blegny-Mine à Blegny), dossier qui sera examiné lors de la 36^e session du Comité du patrimoine mondial qui se tiendra à Saint-Petersbourg au tournant des mois de juin et juillet 2012. Outre cette extension de classement, une somme de 660.000 € a été dégagée pour financer les

travaux de restauration des toitures de l'aile des bureaux de l'Écomusée dont l'activité sera maintenue durant le chantier. Ceux-ci porteront sur le démontage de la couverture, des chéneaux et des corniches, la protection hydrofuge des maçonneries extérieures, le renouvellement d'éléments de charpente et enfin, le remplacement et le remontage des verrières. Cette subvention complète une aide précédente de près de 400.000 € portant sur la consolidation d'autres bâtiments du site et le désamiantage de certains d'entre eux.

La Ville de Namur vient de se voir octroyer une subvention d'un peu plus de 365.000 € pour la restauration de l'église romano-gothique Saint-Martin de Dave, classée ainsi que le cimetière qui la jouxte en 1941.

Cette subvention interviendra dans la restauration des façades, des toitures et des charpentes afin de remédier aux infiltrations d'eau qui menacent la stabilité de l'édifice. Ces travaux prendront le relais de mesures d'urgence qui avaient consisté à recouvrir d'une bâche les toitures de l'édifice, subventionnées à hauteur de 3.700 €.

La Commune d'Herbeumont vient pour sa part de bénéficier d'une subvention complémentaire d'environ 12.500 € visant à stabiliser, suite à l'effondrement d'un parapet, les murailles sud et ouest du château du même nom. Classées comme site en 1938 avant de l'être comme monument en 1989, les ruines du château féodal d'Herbeumont sont reconnues comme patrimoine exceptionnel de Wallonie. Cette subvention complémentaire s'ajoute à une précédente subvention de près de 844.000 € destinée à stabiliser ces mêmes murailles.

La jeunesse à la découverte du patrimoine wallon



Ferme du château de La Hulpe © Fondation Folon

Une visite gratuite d'un lieu patrimonial wallon d'exception suivie d'une activité ludique, voilà le programme proposé à chaque classe participant à la 3^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine. Celle-ci se tiendra du lundi 23 au vendredi 27 avril 2012 pour les élèves de la 5^e primaire à la 2^e secondaire. Dans la continuité des 23^{es} Journées du Patrimoine, le thème sera consacré « aux pierres et aux lettres ». La visite du lieu sera suivie d'une activité théâtrale ou d'écriture afin que les jeunes puissent exprimer oralement ou sur papier leur ressenti vis-à-vis de la découverte du lieu.

Encadrés par des guides professionnels durant une demi-journée, les élèves auront l'occasion de prendre conscience de la

beauté du patrimoine qui les entoure dans d'excellentes conditions (gratuité, visites de qualité, activités pédagogiques).

15 lieux à découvrir !

L'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac, la Fondation Folon à La Hulpe, le château de Belœil, le château de Cartier à Marchienne-au-Pont, la maison Van Gogh à Cuesmes, le site Casterman à Tournai, l'église Saint-Mengold et l'ancien couvent des Frères mineurs à Huy, la basilique Saint-Martin à Liège, l'Institut d'Anatomie Auguste Swaen à Liège, l'église Saint-Remacle à Verviers, la synagogue d'Arlon, le château de Deulin à Hotton, la citadelle de Dinant, le musée Félicien Rops à Namur et un parcours autour d'Arthur Masson dans le village de Treignes.

En route pour les 24^{es} Journées du Patrimoine !

Quel est le point commun entre le tsar Pierre le Grand, le baron Caspers (premier aviateur belge), Gabrielle Petit (résistante lors de la Première Guerre mondiale) et l'Homme de Spy ? Ils ont tous les quatre habité, visité ou séjourné dans un lieu patrimonial. Pour l'année 2012, le thème de cette 24^e édition des Journées du Patrimoine abordera les « Grandes figures en Wallonie ». Ce sera l'occasion de clôturer une trilogie qui plaçait l'Homme au centre de son patrimoine, inaugurée en 2010 avec les métiers du patrimoine suivie en 2011 avec les écrivains. En 2012, ce sont les personnalités qui ont marqué l'Histoire de notre région qui seront au cœur de cet événement.

Si de nombreux personnages sont déjà connus pour être intrinsèquement liés à un bâtiment comme le prince-évêque Erard de la Marck et son palais ou sainte Gertrude de Nivelles et sa collégiale, d'autres le sont moins et feront l'objet d'une véritable révélation. C'est le cas par exemple d'Haroun Tazieff, un des plus grands volcanologues au

monde qui a parcouru les pentes des plus dangereux volcans et qui fit ses études à l'Institut d'Agronomie de Gembloux, installé dans l'ancienne abbaye de Gembloux, et à l'Université de Liège.

Personnalités historiques ou scientifiques, artistes ou architectes, sportifs, militaires, résistants et personnages légendaires inviteront cette année le public à découvrir leur vie parfois aventureuse mais néanmoins palpitante par l'entremise des vieilles pierres.

Ces 24^{es} Journées du Patrimoine se dérouleront les 8 et 9 septembre et les appels à projets sont attendus jusqu'au 23 mars 2012.

Pour toute information complémentaire :

www.journeesdupatrimoine.be
info@journeesdupatrimoine.be
 Tél. +32 (0)85 / 27 88 80

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
 Freddy Joris
 Administrateur général de l'IPW

Coordination
 Stéphanie Bonato

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
 Sandrine Gobbe

Impression
 Imprimerie IPM printing
 Rue Nestor Martin
 1083 Ganshoren
 +32 (0)2 / 218 68 00

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en en faisant la demande à l'adresse :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré à 14.000 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 1^{er} février 2012.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.